



L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 5 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Récol Robert, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient présents :

[illegible]

Absenta excuŝebla aŭ delegita de povoj.

M. Claude BELLAUD donne pouvoir à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoir à M. René VIBERG
M. Michel CHATELAIN donne pouvoir à Mme Sarah GIBOT
Mme Isabelle CHATELAIN donne pouvoir à M. Vincent JACOT
Mme Noëlle NAKEN donne pouvoir à M. Jéan-François (J.F.) GARCIA la délation n°10 L
M. Laurent COCHET donne pouvoir à Mme Hubert ZIANE
M. Vincent BÉRY donne pouvoir à Mme Armandine JULIEN
Mme Patricia VILARD donne pouvoir à Mme Isabelle HADRY
Mme Stéphanie DASTÈRE donne pouvoir à M. Vincent VIBERG
Mme Pascale TISSAND donne pouvoir à M. Fabrice DOLGÈS
M. Ernie-Roger LOMBERT donne pouvoir à Mme ROZETTE la part de la délation n°10 L

Procès verbal du conseil communautaire du 11 avril 2024

adopté lors de la séance du conseil communautaire du jeudi 27 avril 2024.



 TÉLÉCHARGER